

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1903)
Heft: 1

Artikel: Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1902, présenté par M. Lucien Baatard, président
Autor: Baatard, Lucien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M^{lle} *M. Métral* demande à M. le Dr *E. Claparède* s'il lui serait possible de répéter à la Société pédagogique les séances qu'il a données à l'Aula sur la psychologie appliquée à la pédagogie.

M. E. Claparède répond que M^{lle} *Lack*, chargée d'une classe d'enfants anormaux, peut nous donner une conférence sur les résultats qu'elle a obtenus dans son enseignement. *M. Claparède* se réserve d'y ajouter quelques explications qui, il l'espère, pourront satisfaire au désir exprimé par M^{lle} *Métral*.

Cette proposition est, il va sans dire, adoptée avec le plus vif plaisir par l'assemblée.

La séance est levée à 5 heures.

Le Bulletinier, GROSGURIN, LOUIS

Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1902, présenté par M. Lucien Baatard, président.

Mesdames et Messieurs,

Au cours de nos 6 assemblées générales de l'année dernière, nous avons entendu des communications et des rapports sur la production industrielle de l'électricité, l'enseignement de la conjugaison des verbes, le subventionnement de l'école primaire par la Confédération, l'enseignement de la grammaire française, les traditions populaires ; en outre les statuts de notre société ont fait l'objet d'une discussion approfondie qui s'est étendue sur plusieurs séances.

S'il est un sujet ardu, malaisé à traiter en une heure devant un auditoire de profanes — je veux dire de non spécialistes, — c'est bien la production industrielle de l'électricité. *M. Elmer* ne s'en est pas moins acquitté à son honneur de cette tâche difficile : par son exposé très clair, appuyé de plusieurs expériences, il nous a rendu le service de rafraîchir et de mettre au point nos idées sur ces merveilleuses transformations de l'énergie, dont les applications pratiques deviennent tous les jours plus nombreuses et plus diverses.

M. Louis Mercier nous a présenté une série de remarques propres à faciliter aux élèves la connaissance des flexions des verbes. Il a recommandé avec raison de mettre en évidence les terminaisons seules admises par telle personne du verbe, quel que soit ce dernier, et de s'aider de la considération des temps primitifs et des temps dérivés, dans l'étude de certaines conjugaisons irrégulières. Ce travail a été remis à une commission qui n'a pas encore donné de ses nouvelles. Espérons qu'elle rapportera bientôt !

La question du subventionnement de l'école primaire par la Confédération, mise à l'ordre du jour de notre assemblée de novembre, a été développée par M. Rosier, avec cette ampleur de vues et cette conviction communicative que nous apprécions tant chez notre distingué collègue et ami.

La journée du 23 novembre 1902, dans laquelle le peuple suisse, ratifiant l'accord intervenu entre ses représentants aux Chambres fédérales, a voté à une très grande majorité le principe des subventions scolaires, fera date dans l'histoire de l'école populaire de notre pays. Maintenant que ce résultat heureux est acquis, il ne faut pas trop regretter que l'idée ait mis 20 ans à faire son chemin, puisqu'elle arrive aujourd'hui débarrassée de la gangue centralisatrice qui l'enveloppait au début. D'ailleurs cela prouve une fois de plus que si le progrès social est continu, il se montre en revanche d'une lenteur désespérante, quand on en compare la marche à celle de la vie humaine.

L'enseignement de la grammaire française à l'école primaire a donné lieu à une discussion de laquelle la grammaire Dussaud est sortie passablement abîmée. Curieux flux et reflux de la faveur pédagogique. Que nous voilà loin des témoignages d'estime et d'admiration qui saluèrent l'apparition de ce manuel, venant détrôner la vieille grammaire Larousse et ses citations sur Pygmalion, Phalante, Télémaque, Alexandre et Porus.

Il sera cependant permis d'admettre que l'ouvrage que l'on conspuait aujourd'hui n'a vraiment mérité

« Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. »

Comme le dit M. Dubois, dans son rapport d'introduction fort bien pensé, feu M. l'inspecteur Dussaud avait conçu son cours de langue maternelle « dans un esprit très louable de

progrès, sous l'influence des idées élevées du P. Girard, et en quelque mesure il a atteint son but en nous acheminant vers un enseignement meilleur de la langue maternelle. »

Mais il n'en est pas moins vrai que, ainsi que vous l'avez déclaré dans une votation unanime, la grammaire Dussaud ne satisfait pas aux exigences de l'enseignement dans nos écoles primaires; elle manque d'ordre et de clarté et n'offre pas un nombre suffisant d'exercices. Le Département l'a lui-même reconnu, et il a soumis dernièrement la question à la Commission scolaire. Des règles exprimées sous une forme précise, des phrases variées et bien à la portée des enfants, une sage gradation, des exercices et encore des exercices, de manière que l'accord des mots devienne pour l'élève un acte réflexe : c'est là pourtant à peu près tout ce que nous demandons au manuel que nous appelons de nos vœux. Puisse-t-il ne pas rester introuvable !

Dans sa captivante causerie sur les traditions populaires, M. Henri Mercier nous a fait partager largement l'intérêt et le charme que les folkloristes éprouvent à observer les usages, les préjugés et les superstitions qui règnent dans les couches profondes des populations, pour élever ensuite ces mouvements naturels de l'âme du peuple à des généralisations inattendues, apportant des contributions nouvelles à la philologie, à la psychologie, à l'histoire et à la littérature. Notre nouveau collègue voudra bien me permettre de le remercier encore une fois du très grand plaisir que nous avons eu à l'écouter, en le priant de continuer à nous réserver une part aux bénéfices de ses études de prédilection.

La réimpression de nos statuts s'imposant, attendu que nous n'en possédions plus un seul exemplaire disponible, nous en avons profité pour les reviser et y introduire deux ou trois modifications de peu d'importance. Dorénavant l'élection du Comité aura lieu charge par charge, afin que chacun de ses membres soit directement responsable devant l'assemblée. La cotisation des membres actifs abonnés à l'*Educateur* a été abaissée à 3 fr. 50, ce qui est très juste, puisque nous versons à la Caisse romande 50 centimes par membre non abonné à notre journal pédagogique.

Le but de notre association, qu'une proposition de M. Léon Favre tendait à incliner nettement vers l'action corporative, a été longuement discuté, puis maintenu dans sa direction pre-

mière par un vote presque unanime. Le sérieux échange de vues provoqué par l'initiative de M. Favre a eu l'heureux effet d'entourer l'art. 1^{er} de nos statuts, de développements qui ont mis en pleine lumière les limites et la raison d'être de notre activité. Nous faisons de notre mieux pour nous perfectionner individuellement, pour améliorer nos méthodes d'enseignement et pour répandre les idées pédagogiques que nous croyons justes ; mais nous nous efforçons aussi d'éviter le travers — inhérent aux groupements qui s'occupent des questions publiques — de nous prendre pour un aréopage rendant des jugements sans appel. Ce qui fait la noblesse de notre Société, c'est qu'elle travaille pour le bien public, et non pas dans un intérêt purement professionnel. Et quoique son but soit tout de désintéressement, quoiqu'elle sache rester à sa place, quoiqu'elle s'abstienne de commettre la sottise de tenter d'imposer sa volonté, de vouloir gouverner, elle sera cependant toujours prête à prendre la défense des droits et de la dignité du corps enseignant, si jamais ils étaient menacés.

Reprenant dans une de ses conséquences logiques l'idée qui lui tenait au cœur, M. Léon Favre demanda que notre Société fût représentée, comme telle, au sein de la Commission scolaire. Devant les explications concluantes fournies par M. Rosier, notre jeune collègue, qui avait fait preuve d'une louable ténacité, retira de fort bonne grâce sa motion. Mais le programme des écoles primaires, venu sur le tapis on ne sait comment, reçut une avalanche de reproches plus ou moins mérités, qui entraînèrent force répliques et rectifications. Après cet assaut en règle, et afin de donner raison, pour une fois, à M^{me} Tissot, qui réserve le « Clos des Amis » à ceux dont la verve est engourdie, on s'en fut boire une chope.

* . *

La Société pédagogique vaudoise avait projeté d'employer le lendemain de son assemblée générale de Morges, à une promenade en bateau, prévoyant un arrêt d'une ou deux heures à Genève. Mis au courant par les organisateurs de cette partie, votre Comité, encouragé par MM. les Conseillers administratifs Piguet-Fages et Babel, et par M. Duchosal, secrétaire du Département de l'Instruction publique, fit des démarches auprès de nos Autorités, en vue de préparer une réception à nos

collègues. Ces démarches reçurent le meilleur accueil : le Conseil administratif mit à notre disposition l'Ariana et une somme de 250 fr. ; le Conseil d'Etat nous accorda un subside de 300 fr. Avec cela nous pouvions aller de l'avant.

Le 9 août, par un temps superbe, par un ciel d'autant plus pur que nous avions eu la veille un orage épouvantable, le « Winkelried, » pavoisé aux couleurs des 22 cantons, chargé de 450 instituteurs et institutrices, répondant à nos saluts par des acclamations prolongées, abordait, vers 2 heures, au débarcadère de l'Ariana, non sans peine, après avoir écrasé le piquet de droite et menacé d'emporter le pont.

Nous étions en pleines vacances. Pour recevoir cette foule de visiteurs, nous ne nous trouvâmes guère qu'une trentaine (en comptant largement), ayant à notre tête M. le Conseiller d'Etat Vincent, président du Département de l'Instruction publique. Après avoir fleuri les arrivants, de bouquets de corsage et de boutonnieres aux couleurs genevoises, nous les conduisîmes à la terrasse Gustave-Revilliod, où une collation les attendait sous les ombrages des grands ormeaux et des marronniers touffus.

Entre temps MM. les Conseillers administratifs Piguet-Fages et Pricam avaient eu l'amabilité de nous rejoindre. De leur côté, nos collègues vaudois étaient accompagnés de MM. Delarageaz, conseiller national, Paschoud, préfet du district de Morges et Châble, syndic de Morges. Des paroles charmantes, empreintes de sympathie et d'amitié, des idées généreuses et élevées furent échangées sous le majorat de table de notre ami Déruaz. A citer en particulier le discours magistral du Chef de notre Instruction publique et l'allocution si fine, si pleine de spirituelle bonhomie de M. le Conseiller national Delarageaz. Un banc rustique servait de tribune et les toasts étaient bus dans une coupe gagnée au Tir fédéral de Lausanne par M. Sidler.

La partie oratoire terminée, nos amis visitèrent le musée de l'Ariana, puis à 5 heures $\frac{1}{2}$, leur bateau, qui faisait des évolutions dans le port depuis plus d'une heure en les attendant, les emporta au large, en nous faisant regretter la brièveté de ces moments de joie sans mélange, où l'homme s'abandonne pleinement à ses sentiments les meilleurs.

Merci à nos magistrats, encore une fois merci de nous avoir généreusement donné les moyens de réserver aux instituteurs

du Canton de Vaud un accueil digne du corps enseignant genevois. Merci également à cette petite phalange de collègues, d'amis qui ont vaillamment accompli leur devoir, remplissant tour à tour, avec une complaisance et un entrain infatigables, les rôles de fleuriste, de sommelier ou de cicerone.

Que dire de notre banquet d'Escalade et de 35^e anniversaire, qui ne risque d'en affaiblir la haute signification ou d'en déflorer le gracieux souvenir ? Cette salle superbe, décorée des portraits de ces rois de l'Arquebuse évoquant tout un passé d'honneur et de patriotisme, cadre admirablement approprié au grand anniversaire que nous voulions célébrer ; la participation si complète de nos magistrats, venus avec empressement nous affirmer les sympathies précieuses qui nous sont acquises ; la présence de notre ami Latour, nous apportant de Neuchâtel les vœux de la Société pédagogique romande ; les discours de nos invités ; les paroles d'encouragement qui nous furent adressées ; le sérieux de la partie officielle, conservant jusqu'au bout le caractère d'une cérémonie patriotique imposante ; les charmants vers de circonstance, de M^{me} Tissot ; la franche gaieté et la bonne tenue de la partie récréative et du bal : autant de points qu'il suffit d'effleurer pour réveiller aussitôt des impressions multiples qui sommeillent à peine, et qui sont encore trop vives et trop personnelles pour que je me hasarde à les tirer de leur désordre délicieux, dans l'intention barbare de les classer et d'en fixer les traits principaux en cette rapide esquisse de notre activité de l'an dernier.

C'est avant tout comme succès moral que l'éclat de la solennité si parfaitement réussie du 6 décembre possède du prix à nos yeux. Par ce brillant coup d'aile, notre Société a conquis la place qu'elle doit occuper dans la vie publique genevoise. Nous pouvons être fiers de ce résultat et nous en féliciter mutuellement, tout en adressant de sincères remerciements à M. Schütz, pour son heureuse initiative, à la Commission, pour son active propagande, à notre dévoué collègue Mégard, pour le zèle et la distinction avec lesquels il s'est acquitté de ses fonctions d'organisateur du repas et de major de table pendant la partie officielle.

Mesdames et Messieurs,

Si Pelletier, Pantry et ceux qui jetèrent avec eux, il y a 35 ans, les premiers fondements de la Société pédagogique genevoise, pouvaient voir ce qu'elle est aujourd'hui, s'ils pouvaient la voir avec ses 245 membres représentant l'enseignement à tous ses degrés, de l'Ecole enfantine à l'Université, avec sa bibliothèque de plus de 1000 volumes, son bulletin, sa réserve à la Caisse d'Epargne, s'ils nous voyaient dans notre gentil local, s'ils assistaient à nos fêtes, à nos réceptions, certes ils seraient fiers de l'œuvre où ils avaient mis une part de leur foi dans l'avenir.

Mais cette prospérité de notre Société, loin de nous porter à nous endormir sur nos lauriers, ne doit que nous engager plus fortement à mieux utiliser les moyens qu'elle nous offre. Profitons-en pour nous instruire, pour semer des idées justes, pour contribuer à l'amélioration des services de notre instruction publique, en signalant à l'attention de nos autorités scolaires, avec la modestie et le tact voulus, les progrès qui nous paraissent possibles. Serrons de plus près, à la lumière des faits, ces questions de programmes et de méthodes, qui sont les thèmes sans cesse renaissants de nos études et qui pourtant, dans des conditions données, ne sont pas susceptibles de plusieurs solutions d'égale valeur. Occupons-nous de toutes les questions d'enseignement, en vouant une sollicitude toujours plus sérieuse, toujours plus éclairée, à ce qui intéresse plus particulièrement l'instruction obligatoire, l'instruction de la masse, qui doit exercer les droits accordés par nos institutions démocratiques sainement, librement, sans se laisser aveugler par la poussière des ambitions ou des erreurs de quelques-uns.

Epris d'une pensée supérieure, mêlons nos volontés et nos cœurs dans une action commune vers le progrès, vers la recherche constante d'un meilleur accomplissement de la tâche noble et belle qui nous est dévolue !

Vive notre chère Société pédagogique genevoise !

Genève, le 19 février 1903.

L. BAATARD, *président.*
